



**MESSAGE DU MAIRE  
GUY CHARBONNEAU**

---

**Présentation des personnalités du mois de janvier 2011  
HOMMAGE À FRANCINE ROBILLARD ET MARC DAIGNEAULT**

---

**De grandes réalisations silencieuses!**

Dans la vie, il y a des gens qui réalisent de grandes choses et le font en demeurant dans l'anonymat le plus complet. Mais pour ceux qui ont un sens de l'observation un peu plus aiguisé, il y a des changements qui s'effectuent autour de nous sans tambours ni trompettes mais qui

méritent grandement d'être soulignés.

Ce mois-ci, nous voulons diriger les projecteurs sur des gens qu'on pourrait qualifier d'*ordinaires* mais qui ont réalisé et qui réalisent encore quelque chose d'extraordinaire : préserver la mémoire de notre patrimoine bâti. Je vous présente Mme Francine Robillard et M. Marc Daigneault.

Vous ne les connaissez pas? C'est bien ce que je vous disais; ce sont des gens discrets mais butineurs. En effet, comme des abeilles, il travaillent de manière méthodique et soutenue à rénover leurs maisons de la 3<sup>e</sup> Avenue. Et quand je dis maisons, c'est maisons au pluriel. Je vous explique.

En avril 1982, Marc Daigneault et Francine Robillard acquièrent la résidence du 228, 3<sup>e</sup> Avenue à Sainte-Anne-des-Plaines, l'ancienne rue du Dépôt. Cette maison avait été construite par M. Ferdinand Vezeau vers 1902 et était demeurée dans le patrimoine familial depuis sa construction jusqu'en 1982. C'est une belle maison de ville de style mansarde de l'époque "boomtown" 1880-1920. Son parement extérieur est fait de carrés en tôle galvanisée et gaufrée. Sa toiture est en tôle pincée. Toutes les fenêtres sont en bois, à guillotine, avec châssis doubles.

...2

Page 2

Au moment où le couple Daigneault-Robillard devient propriétaire, la maison était pratiquement dans l'état original de sa construction. Les premières rénovations majeures exécutées en 1973 par les anciens propriétaires avaient été: · l'ajout des égouts et de l'eau courante qui ont été branchés au nouveau réseau de la municipalité, le remplacement du système de chauffage à bois par un système de chauffage à l'huile à air chaud, l'amélioration du système électrique, l'ajout d'une salle de bain à l'étage et le retrait d'une cloison du salon.

Les principaux éléments d'origine conservés sont;

- La couverture de tôle pincée

- Le recouvrement extérieur en tôle
- Les portes d'entrées à l'avant
- Les moulures de plafond, des corniches et du balcon
- Le soffite en bois du balcon
- Les colonnes rondes du balcon
- Les fenêtres avant au rez-de-chaussée
- Les poutres et les pontages de la toiture principale et celles du balcon
- Les armoires de cuisine
- Les planchers de bois
- Les cadres de portes, les cadres de fenêtres et les moulures.

Depuis son acquisition en 1982, Marc et Francine ont travaillé sans relâche, chaque année, à redonner à cette belle d'autrefois tout son lustre original. Et ils ont réussi ! Particulièrement entre 2006 et 2009, ils ont retapé et repeint tout l'extérieur, de la galerie jusqu'au toit. Franchement, quand je prends le temps de contempler ce chef d'œuvre de la restauration, ça me donne envie de faire une genuflexion d'admiration.

D'ailleurs leur maison a été inscrite au prix Thérèse-Romer, des amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec, pour l'année 2010. Tout un honneur pour Sainte-Anne-des-Plaines.

Comme dans bien des cas, leur action en entraîne d'autres. Leurs voisins immédiats ont aussi fait des efforts de conservation et sont à mettre en valeur leur acquisition. En face de leur demeure, au coin de la 3<sup>e</sup> Avenue et de la rue Rolland, le propriétaire de l'ancienne beurrerie a transformé l'édifice en une résidence qui s'apparente dans son style avec celle du couple Daigneault Robillard. C'est sans doute pourquoi ces derniers ont décidé de s'attaquer à une deuxième maison, la maison voisine qu'ils ont acquis et qui est originale dans son enveloppe extérieure. Ils travaillent maintenant à restaurer une deuxième maison.

...3

Page 3

Si vous n'avez pas pris une marche récemment sur la 3<sup>e</sup> Avenue vers la rue St-Joseph, allez donc admirer comme c'est beau toutes ces vieilles maisons dont les propriétaires consacrent beaucoup d'énergie et d'argent à conserver ces belles d'autrefois. Marc et Francine vous transmettent aussi

à vos voisins nos remerciements pour savoir rendre hommage aux bâtisseurs de Sainte-Anne-des-Plaines. Nous sommes fiers de vous !

En terminant, j'ai bien noté votre commentaire à la fin de votre cahier de candidature pour le prix Thérèse-Romer, commentaire que je cite : *«Il aurait été d'un grand atout pour l'architecture de notre village si la municipalité de Sainte-Anne-des-Plaines avait eu un règlement d'urbanisme pour protéger le patrimoine architectural. Sainte-Anne-des-Plaines aurait eu plusieurs maisons exceptionnelles.»*

Votre commentaire n'aura pas été écrit en vain. Vous verrez bientôt nos plans pour passer à l'action. Encore une fois, bravo pour votre ténacité, votre détermination et votre passion. Toute notre communauté vous en est reconnaissante.

Guy Charbonneau, maire